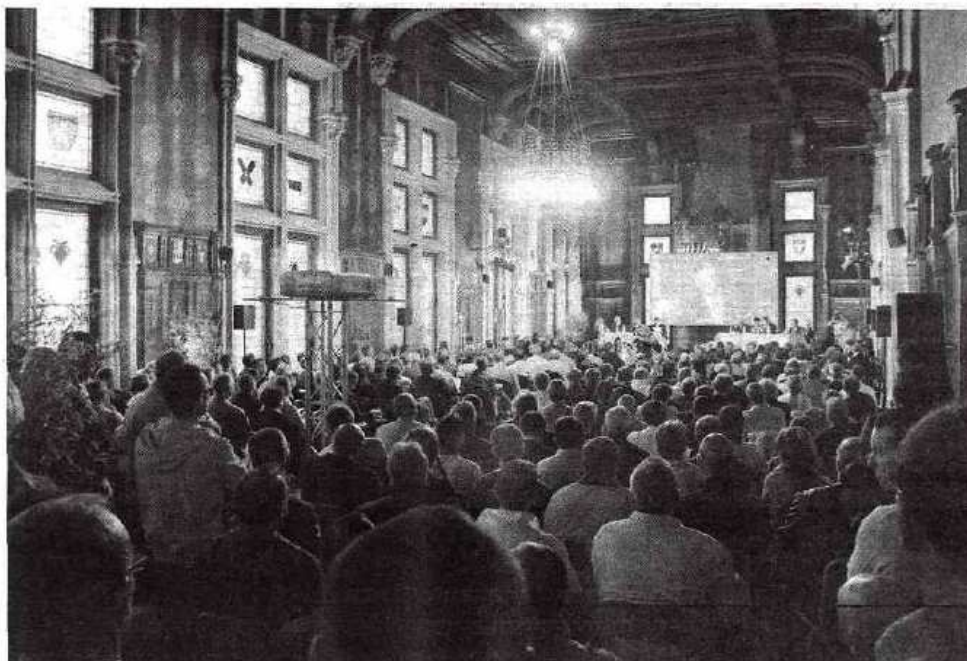


Département

LE DÉBAT PUBLIC SUR LE PROJET «CALAIS PORT 2015» EST LANCÉ !

On est entré dans le vif du sujet du projet d'extension du 2^{ème} Port mondial de voyageurs vendredi dernier. Projet porté par le Conseil régional à l'occasion de la première des 8 réunions publiques organisées par les membres de la Commission du débat public.



PRES de 300 personnes réunies dans les grands salons de l'Hôtel de ville de Calais... quand on connaît l'impact de l'activité portuaire sur la vie économique locale (25% des emplois salariés), on peut comprendre l'intérêt suscité (site internet du débat public www.debatpublic-calais-port2015-org).

Représentant le Conseil régional : J. Marquaille (vice-présidente PS), N. Bouchart (UMP), C. François (PS) et C. Vanzavelberg (PCF) avaient ainsi à répondre au flot des questions d'une salle composée pour moitié de responsables d'institutions, associations et, pour une autre moitié, d'habitants. On y aura surtout noté la remise de 1000 signatures sur la pétition du syndicat maritime CFDT au prési-

dent Percheron, présent dans la salle.

L'occasion pour ce dernier de modérer les propos qu'il avait tenus sur Sea France ces derniers mois... En déclarant cette fois notamment que «l'Actionnaire principal, la SNCF, se devait d'être au rendez-vous social... que l'État et la SNCF doivent se donner les moyens (et ils les ont !) de continuer le métier d'opérateur

Transmanche avec le Pavillon français».

Loin de ses envolées précédentes sur le sujet, le président PS du Conseil régional précisera même que *«si on fait appel au Conseil régional, nous répondrons présents mais seulement si l'emploi est préservé et après accord des salariés»...*

Prenant alors la parole, le conseiller régional communiste, Claude Vanzavelberg, expliquera être cette fois satisfait de cette réponse en soulignant la nécessité de préserver les emplois, le *«Pavillon Français»* et le maintien de la présence de l'Etat, de la SNCF. Quant à l'engagement éventuel de la Région, le plus judicieux serait alors l'achat d'un nouveau ferry mais remboursable sous forme de location par Sea France à la Région !

S'opposant au président de la

CCIC, l'élue communiste rappela la présentation du projet en 2006 au consul portuaire et donc bien avant l'arrivée à la mairie de Calais de l'UMP Bouchart en 2008... et de redire son inquiétude sur les délais (2015 alors que le nouveau Port de Douvres sera opérationnel en 2013... avec les risques alors de détournement de Trafic ailleurs qu'à Calais qui sera en travaux). Il rappela ses multiples interventions sur le sujet depuis deux ans au Conseil régional et notamment sa demande de remise de l'audit financier promis par la Chambre de commerce pour début juillet 2009 et toujours pas disponible...

Un comble quand on sait que la mise en place de la *«Société Portuaire Unique»* (Boulogne-sur-Mer, Calais) avait été décidée en... juin 2008 et que 16 mois plus tard, aucun document de ce genre n'est toujours pas disponible !

